

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1187

64 - Pyrénées-Atlantiques

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques

AGENCE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE EN AFRIQUE (APSNA).

Objet : elle regroupe un ensemble d'organismes, associations, sociétés ou structures, ou de personnes ayant pour objet, la formation, l'enseignement, la recherche, la publication, la communication, la prévention, l'audit et l'évaluation des pratiques, en relation essentiellement avec la qualité en santé, et toutes pratiques et moyens techniques en rapport avec la promotion de cette dernière ; elle comprend au delà de la formation continue, notamment l'information mutuelle conjointe et partagée, la coordination, la représentation officielle des adhérents, et leur accréditation et certification, dans le respect absolu de leur autonomie, ainsi que toutes prestations de services, incluant notamment la mise à disposition des moyens logistiques nécessaires pour leur fonctionnement, la réalisation de leurs formations médicales continues, leurs évaluations des pratiques professionnelles, leur développement professionnel continu leur assistance à la fournitures sous toutes formes utiles de tous moyens adaptés aux entités sanitaires d'Afrique et à mutualiser leurs recherches dans ces domaines ; elle peut élargir son action à l'ensemble des professionnels de santé, aux collectivités publiques et organismes privés, dans le cadre de l'éducation sanitaire & sociale, de la prévention et la santé publique africaines ; , et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement

Siège social : 1, impasse Lamartine, 64800 Bénéjacq.

Date de la déclaration : 28 mai 2021.